



FICHE 14

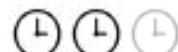
Optimiser les rejets d'eaux usées

DESCRIPTIF

- Améliorer la qualité des eaux rejetées en :
 - Utilisant des produits respectueux de l'environnement.
 - Respectant en interne la réglementation applicable pour les rejets en réseau d'assainissement collectif, en veillant à préciser les substances interdites qui altèrent le fonctionnement des canalisations et stations d'épuration.
- Elles concernent généralement :
 - › Les produits solides : épluchures, mégots, lingettes et rouleaux de papier toilettes (même annoncés biodégradables), tampons et serviettes hygiéniques, coton-tige, etc.
 - › Les produits chimiques, toxiques : peinture, solvants, pesticides, médicaments.
 - › Les huiles et graisses alimentaires et mécaniques.
- Installer un dispositif autonome d'assainissement performant en s'assurant de son bon fonctionnement par une vérification régulière de la qualité des rejets (phytoépuration, microstation d'épuration, filtre à sable drainé ou en infiltration du système Enviroseptic), en privilégiant dans la mesure du possible l'infiltration des eaux traitées.

Investissement

€€€



Temps de mise en œuvre

- Économiser l'eau consommée en privilégiant l'installation de compteurs.
- Réduire la quantité d'eaux pluviales et grises rejetées en les réutilisant.
- Installer des toilettes sèches.

Pour se situer : Indicateurs de performance (décision EU 2016/611) :

Lorsqu'il n'est pas possible d'envoyer les eaux usées vers un traitement collectif, le traitement sur place inclus :

- Un prétraitement de séparation des solides et de sédimentation des matières particulières (tamis/grille, homogénéisation et décantation),
- Suivi d'un traitement biologique efficace (par exemple dans un réacteur biologique séquentiel) pour éliminer une grande partie des matières et polluants à hauteur de :
 - > 95 % de la DBO (quantité d'oxygène nécessaire aux microorganismes décomposeurs pour dégrader les effluents),
 - > 90 % de nitrification (étape visant l'élimination de l'azote des eaux usées) et digestion anaérobie (hors site) des boues en excès pour décomposer la matière organique restante.



POINTS DE VIGILANCE

- S'assurer auprès des services compétents du contrôle du système d'assainissement individuel (SPANC).



BÉNÉFICES ATTENDUS

- Réduire l'impact environnemental des rejets liquides.
- Anticiper la réglementation.





INVESTISSEMENT

- Coût salarial lié au temps passé.
- Dispositif d'assainissement non collectif : coût moyen de 8 500 € pour une habitation mais grande variabilité des prix selon les installations et la configuration des bâtiments.



RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Données non disponibles.



GAINS

- Économies sur l'achat de produits d'entretien.
- Réduction de la facture de consommation d'eau.



AIDES

- Agence de l'eau : subventions très exceptionnelles sur le volet assainissement sous réserve d'une dégradation constatée des usages littoraux (site de baignade, de pêche à pied récréatif ou zone conchylicole déclassés).
- Agence de l'eau : subventions pour les actions d'économies d'eau au regard des économies d'eau réalisées.

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Arrêté de juillet 2020 : une autorisation administrative est nécessaire pour le traitement sur place des eaux usées. La fréquence des contrôles est fonction des volumes. La mesure du rendement DBO est obligatoire mais pas toujours pour l'azote.

Marin'Boël – Guichen (35)

Assainissement par filtre planté de roseaux (jardin d'assainissement Aquatiris agréé).

La closerie des Hortensias – Bréal-sous-Montfort (35)

Attestation de conformité de l'installation d'assainissement non collectif (2015), avec entretien annuel.



POUR ALLER PLUS LOIN

- ÉCOLABEL TOOLOX, outil dédié aux hébergements touristiques, mais ressources adaptables aux restaurants : fiches « solutions techniques » :
 - Le bon usage des détergents et désinfectants.
 - Nettoyage mécanique sans utilisation de produits d'entretien.
 - Dé verglaçage-déneigement.

CRITÈRES RÉFÉRENTIEL

« Exemplarité environnementale dans la restauration commerciale »

C 28 : traitement des eaux usées